

# l'écho de nos villages

Mercus  
Garrabet  
Amplaing  
Jarnat  
Croquié

BULLETIN  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

N° 71

2<sup>ème</sup> trimestre 2019

# C'est l'été



2014 - 2019 : Un programme  
riche en investissement



# édito



## sommaire

**DOSSIER :**  
**L'Europe :**  
**son histoire** >>> p. 3

**HISTOIRE LOCALE :**  
**Le maquis de Croquié :**  
**Roger Denjean témoigne**  
>>> p. 4 & 5

**ACTUS MUNICIPALITÉ,**  
**VILLAGES** >>> p. 8 à 10

**VIE SCOLAIRE** >>> p. 11

**ASSOS INFOS** >>> p. 11 à 16

**DÉLIBÉRATIONS** >>> p. 14 & 15

**ETAT CIVIL** >>> p. 16

**ANIMATIONS** >>> p. 16

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

9 H / 12 H - 14 H / 17 H

Tél. 05 34 09 86 10

Mail : [secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr](mailto:secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr)



Directeur de la publication :  
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :  
Mairie de Mercus, vie scolaire,  
vie socio-éducative et vie associative,  
habitants de la commune

Maquette, impression :  
IPS Imprimerie (09)

*Dès que les rayons du soleil se font plus chaleureux, notre environnement change et se pare de ses plus belles couleurs. Les arbres revêtent leur feuillage et voilà notre écrin de verdure de retour.*

*Les agents communaux ont alors fort à faire : tailler haies et bordures et tondre les espaces verts... Enfin, les jardinières fleuries jonchent à nouveau les rues et les places de nos villages.*

*De même, pour leur plus grand plaisir, les propriétaires mettent un point d'honneur à embellir leurs jardins appréciés par les passants.*

*C'est l'occasion de rappeler le rôle de chacun dans l'embellissement mais surtout, la protection de notre environnement. Respecter l'interdiction des produits phytosanitaires et contribuer à la préservation de la biodiversité ; économiser l'eau et favoriser la récupération des eaux de pluies ; composter et réduire les déchets ; recycler et limiter les plastiques... autant de bonnes pratiques à adopter et à transmettre.*

*Placées à l'échelle planétaire, toutes ces actions individuelles peuvent sembler inutiles. Pourtant, chacun d'entre nous doit prendre conscience qu'il est en partie responsable de l'état dans lequel notre planète sera transmise aux générations futures.*

*L'été, c'est aussi la période propice aux réjouissances. Les 3 comités des fêtes s'activent autour de la préparation des traditionnelles fêtes de villages. Elles nous feront passer une belle saison, débutée par le feu de la St-Jean qu'ils ont organisé conjointement.*

*Nous saluons le dévouement et l'enthousiasme de ces bénévoles. J'espère que vous serez nombreux à profiter des animations prévues à leurs programmes.*

*Autant d'occasions pour moi de vous rencontrer de façon informelle.*

*Bonnes vacances à tous.*

*Patricia TESTA*

# 2014 – 2019 : UN PROGRAMME RICHE EN INVESTISSEMENT

**Le Conseil Municipal élu en 2014 avait établi un programme de travaux pour les 6 ans à venir.**

**A la suite des élections intermédiaires d'octobre 2017 Patricia Testa, Maire, et son équipe issue majoritairement du précédent conseil municipal enrichie de 2 nouveaux membres, ont mis un point d'honneur à poursuivre ce programme. A ce jour, la majeure partie des projets a été concrétisée. Quelques-uns sont en cours de réalisation d'autres sont à l'étude.**

**Nous avons dressé, succinctement, la liste des principales opérations d'investissement qui ont vu le jour au cours de ces 5 dernières années.**

## RESEAUX

- Installation de cuves de réserves d'eau dans le cadre de la "Défense de la Forêt Contre l'Incendie" (DFCI) : Croquié, Jarnat et Brougues.
- Enfouissement des réseaux d'électricité et réalisation de l'éclairage public : Jarnat, Garrabet (impasse de la Bergerie).
- Assainissement à Jarnat.
- Récupération des eaux de surface rue de la Rivière à Garrabet et chemin du communal à Amplaing.

## BATIMENTS

- Réhabilitation des logements communaux.
- Acquisition de 2 bâtiments rue Henri Marrot à Mercus. L'un abrite l'épicerie au rez de chaussée, et un appartement au 1<sup>er</sup> étage occupé par l'épicier et sa famille. Le second accueille 3 appartements à usage locatifs.
- Mise aux normes dans le cadre de l'opération "accessibilité des bâtiments aux personnes à situation de handicap" d'une grande partie des bâtiments communaux et lieux publics.
- Réhabilitation des lavoirs à Jarnat et à Mercus (rue G. Péri).
- Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire.

## VOIRIE

- Constructions de murs de soutènement bordant des voies communales (Route de Jarnat, Chemin du Castagnès à Amplaing).
- Aménagement du carrefour chemin Fontvieille à Garrabet.
- Création de Parkings à Mercus : Rue du Fournil – abords du cimetière.
- Réfection du chemin du communal et de la rue Philippe Amiel à Amplaing (mur de soutènement, goudronnage, récupération des eaux de surface), de l'Impasse du 19 Mars, de la rue Gabriel Péri, de la rue Ambroise Croizat et de l'impasse des Jardins à Mercus.
- Remise en état des chemins et murs de soutènement détériorés par les intempéries de 2014 (Mercus, Garrabet, Amplaing).
- Entretien des rues et places (goudronnage) sur l'ensemble de la commune.

## DIVERS

- Acquisition de matériel technique et administratif.
- Nettoyage du ruisseau "Serbel".
- Z.A. BARRI à Amplaing : viabilisation et création de 10 lots.
- Confortement d'un talus rocher à Amplaing.
- Installation de toilettes sèches sur le site de Brougues.
- Aménagement des espaces propretés.
- Nettoyage de la décharge sauvage située de la cité Pechiney à Mercus et des parcelles communales situées près du cimetière à Mercus.
- Changement de la cuve de gaz à l'Ecole de Mercus.
- Pose de 2 portails devant l'ancienne école de Garrabet.
- Création d'une aire de jeux à Mercus.



## QUELQUES PROJETS QUI DEVRAIENT ÊTRE RÉALISÉS DANS LES MOIS À VENIR

- Aménagement des 2 terrains de boules à Mercus.
- Remplacement des jeux dans la cour de l'école de Mercus.
- Eclairage public et renforcement du réseau d'alimentation électrique des habitations chemin de Souard.
- Réfection de la clôture du cimetière de Mercus.
- Réaménagement du cimetière d'Amplaing : drainage, réseaux eau, pluvial et voirie.

## La Régie Municipale d'Électricité (RME) : un service public de proximité

L'éclairage public électrique, fort apprécié par la population, a été mis en place à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Cette nouvelle utilisation de l'électricité, va générer en France et plus particulièrement en Ariège, la création de régies municipales. C'est ainsi, que par délibération du Conseil Municipal du 12 avril 1947, la commune de Mercus-Garrabet s'est dotée d'une Régie Municipale d'Électricité. En 1946, Electricité de France - Gaz de France, (EDF-GDF) voit le jour. Toutefois, dans le but de maintenir un service public de proximité, certaines communes décident de conserver leurs régies. Ce fut le cas de Mercus-Garrabet.

Laissons à Monsieur Philippe RUFFAT, directeur, le soin de nous parler de cette structure locale.



La Régie est un acteur de proximité au service d'un développement économique local dans notre Collectivité.

La Régie est un acteur du bassin d'emploi local. En assurant une mission de service public de proximité, ancrée dans la vie locale, elle participe, en tant qu'Entreprise Locale de Distribution, à la consolidation du tissu économique territorial au travers du maintien de service de proximité. Notre accueil, nos techniciens, nos experts sont implantés dans notre territoire au service des citoyens et des usagers.

La Régie assure sur sa zone de desserte exclusive une double mission de service public en tant que Gestionnaire du réseau de distribution et de fournisseur aux tarifs réglementés de vente.

**En tant que Gestionnaire de réseau de distribution** (15 km de réseau BT, 5 km de réseau HTA, 15 postes HTA/BT) :

- Raccordement des diverses catégories d'utilisateurs (clients résidentiels, industriels, producteurs,...) ;
- Exploitation, entretien et développement du réseau d'électricité Haute Tension, Basse Tension.

**En tant que fournisseur au tarif réglementé de vente** (581 clients) :

- Obligation "d'accorder un abonnement" ;
- Une gestion de la précarité au plus proche des clients en difficulté, grâce aux relations étroites avec la collectivité et les organismes sociaux ;
- Obligation d'achat d'électricité produite par des énergies renouvelables.

### QUESTIONS / RÉPONSES

**Tracez- nous en quelques lignes le profil de la RME de la commune de Mercus-Garrabet ?**

*Nouvelles attentes clients, transition énergétique, place des territoires, demande de participation citoyenne, révolution numérique : notre environnement est de plus en plus changeant. La Régie électrique de Mercus-Garrabet a les atouts pour réussir dans ce contexte, les territoires ont un rôle de plus en plus important dans la construction du monde énergétique de demain, et notre modèle d'énergéticien local est complètement pertinent pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui.*

*Ma conviction est que la régie est pleinement légitime pour contribuer à inventer l'énergie de demain, qu'elle est facteur d'innovation (territoriale, sociale, citoyenne), et qu'au sein du système électrique français, elle contribue à sa richesse et sa performance aux côtés des opérateurs nationaux.*

*Les valeurs communes de notre régie : Proximité, Innovation, Engagement, Développement durable, Transition énergétique, Péréquation.*

**Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019, la RME s'est dotée de nouveaux statuts. Quelles sont les modifications apportées ?**

*La Régie Municipale d'Électricité de Mercus-Garrabet a fait évoluer ses statuts en devenant un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC), c'est à dire en devenant une régie à personnalité morale et à autonomie financière. Concrètement, la gouvernance de la Régie est administrée par un Conseil d'Administration qui élit en son sein un président, et gérée par le directeur.*

**Pourquoi ces changements ?**

*Ces changements interviennent dans le cadre d'une évolution réglementaire du système électrique Français qui impose à nous tous, l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie électrique. Pour cela, la régie doit s'adapter aux enjeux économiques et réglementaires pour exister demain pour mener à bien ses missions de gestionnaire de réseau public de distribution et de fourniture d'énergie aux particuliers et aux clients professionnels.*

**Concrètement, quelle incidence sur les consommateurs ?**

*A ce jour, il n'y a pas de changement important pour les consommateurs, simplement une adaptation de statut de la Régie dans un monde qui évolue en permanence.*

# Séance extraordinaire du 12 Avril 1947.

C'est au milieu de neuf cent quarante sept et le douze avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Amiel Philippe Maire. Étaient présents: M. M. Amiel Philippe, Maury Jean, Fortie Paul, Cafaille Marius, Dejean David, Estébe Louis, Dupuy Joseph, Trabeyre Jean.

Absents: M. M. Ruyque Hippolyte, Trousselle Germain, Dubra Albert.  
M<sup>me</sup> Bigeyre Marie Louise.

M. Dejean David est élu Secrétaire.

Ce procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président a exposé la nécessité qu'il y a à créer une Régie Municipale de l'eau et de l'électricité et a donné que les travaux d'adduction d'eau vont commencer, et que, pour la bonne marche des services de comptabilité et de contrôle, une Régie bien organisée est nécessaire.

Le conseil délibère et après délibération et lecture du règlement intérieur de la Régie;

considérant qu'il y a nécessité à créer une Régie municipale de l'eau et de l'électricité;

Approuve le règlement intérieur et charge le Président de prendre les mesures nécessaires pour la nomination des membres du Conseil de Régie.

Le conseil décide en outre que les Recettes et les dépenses de l'exploitation de la Régie feront l'objet de deux budgets distincts, l'un pour le service des eaux, l'autre pour le service de l'électricité.

Ainsi fait et délibéré en séance à Mercus Garrabat, les jour, mois et an que dessus.

N° 183.

Régie municipale  
de l'eau  
et de l'électricité

Voix affirmé  
701, 21.7.1947  
702, 21.7.1947  
Ce procès verbal  
Signé: Delabrie

Jusqu'en 2019, la RME, était gérée par un conseil d'exploitation. Parmi les membres, se trouvaient notamment, pour la période comprise entre 1947 et 2018 :

Armand COURDIL, Gabriel ARSÉGUEL, Roger DÉCAMPS, ... Louis TARTIÉ, Marcel LÉONARD, Roger DELRIEU, ... Jean Louis ARSEGUEL, Manuel ALCAÏNE, Alexandre MORENO, Carlos PEREIRA,...

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019, elle est administrée par un conseil d'administration composé de 8 membres (5 émanant du conseil municipal et 3 non titulaires du mandat d'élu). La Présidence est assurée par Mme Patricia TESTA, maire de Mercus.

Merci à M. Philippe Ruffat pour son aimable participation.

## Madame le Maire s'adresse à vous

Installées sur la commune pour le plus grand bonheur de nos administrés les plus jeunes, les aires de jeux subissent régulièrement des dégradations.

Ces dernières sont l'œuvre d'usagers indécents qui ne font preuve d'aucun respect envers les biens publics.

Leur irresponsabilité fait encourir des risques aux enfants, qui passent en ces lieux de grands moments d'amusement.

N'oublions pas : la réparation de ces dégâts entraîne des frais non négligeables pour le budget de la collectivité.

Aussi, je me permets de vous rappeler que les enfants doivent jouer sur ces espaces sans brutalité, sous la responsabilité de leurs parents, ou tout au moins d'un adulte.

Les jeux installés place Jules Guesde à Garrabet sont réservés aux enfants dont l'âge est compris entre deux et dix ans. Quant au parcours "accro branches" situé à Mercus (près de l'ancienne gare), il n'est accessible qu'aux jeunes de + de 4 ans.

**DE CE FAIT, NI LES ADOLESCENTS NI LES ADULTES NE DOIVENT UTILISER CES STRUCTURES.**

Je précise également, que par mesure d'hygiène et de sécurité, **LES CHIENS (MÊME TENUS EN LAISSE) NE DOIVENT EN AUCUN CAS PÉNÉTRER DANS L'ENCEINTE.**

Je compte sur votre compréhension et votre civisme. Je vous remercie.

Patricia TESTA



## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La réforme électorale a pour objectif de prendre en compte la mobilité des citoyens. De ce fait le calendrier d'inscription sur les listes électorales s'en trouve assoupli. Les inscriptions sont désormais possibles jusqu'au sixième vendredi précédent un scrutin.

Rappel des pièces à fournir pour une inscription sur les listes électorales :

- formulaire CERFA de démarche d'inscription (à retirer en mairie ou télécharger sur internet) ;
- une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- un justificatif de domicile à votre nom. Si vous êtes hébergé, il faudra produire un justificatif de domicile de l'hébergeant accompagné de la photocopie recto-verso de sa pièce d'identité et d'une attestation d'hébergement.

Les ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne ont le droit de voter pour les élections municipales et européennes sous certaines conditions.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, adressez-vous au secrétariat de la Mairie.

## BIBLIOTHÈQUE : BALADE CONTÉE

Le samedi 20 juillet prochain, une balade contée est organisée à Mercus.

Cette soirée, offerte par le réseau de "lecture à la demande (LAD)" du Pays de Tarascon, est réalisée dans le cadre du "festival du conte" de Saurat. Elle est ouverte à tous (petits et grands).

Pendant plus d'une heure, vous sillonnerez les rues du village au son de l'accent rocailloux du conteur Ariégeois Daniel OULIÉ. Béret vissé "su'l'cap" il vous fera vivre un moment inoubliable fait de poésie et de drôleries. Préparez-vous à pleurer... de rire où d'émotion.



**LAD**  
PAYS DE TARASCON  
Communauté de communes  
**Lecture À la Demande**

Participation gratuite. Départ devant la bibliothèque – place Jean Moulin (ancienne gare) à 20h 30. Durée de la balade : 1 h 30.

**La bibliothèque sera fermée durant le mois d'août. Les bibliothécaires vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous le lundi 2 septembre.**

**LES POULETS BIO  
D'ARIEGE**

COMMANDEZ VOS VOLAILLES FERMÈRES BIO !

GAEC DU GISPET  
0675847751

3, place Henri Martin, 09400 MERCUS-GARRABET

**INFO  
ÉCONOMIQUE**

# Commémorations

## VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Extraits du message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

"La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France".

Les paroles du général De Gaulle se mêlent au bourdon de Notre Dame et aux cloches de toutes les églises, aux sirènes et aux exaltations qui retentissent dans tout le pays. La victoire est là. Enfin, en Europe, la guerre est finie.

Il y a 74 ans, l'Allemagne signait sa capitulation sans conditions par deux fois. La première le 7, mai 1945 à Reims, la seconde le soir du 8 mai à Berlin. Ainsi, la France s'inscrivait dans le cercle des vainqueurs ...

... La France exprime sa reconnaissance à toutes ses filles et à tous ses fils qui ont combattu pour la patrie : les combattants de 1940,

les Français Libres, tous ceux qui ont répondu à l'appel de la Résistance, les armées de Leclerc et de De Lattre ; La France se souvient des déportés qui ont souffert de la barbarie et des victimes des camps de la mort. La Nation n'oublie pas tous ceux qui ont subi les conséquences du conflit : les prisonniers, les victimes civiles, les veuves et les orphelins ...

En ce 75ème anniversaire de l'année 1944, la France se souvient de ses libérateurs.

... Nous nous souvenons avec ferveur des débarquements de Normandie et de Provence ...

Aujourd'hui, nous nous remémorons les déchirures de notre continent et l'ampleur du désastre humain et moral. Ainsi rassemblés, nous mesurons la valeur de la paix ... Elle est notre raison de vivre ensemble. Préservons-là.



## 27 MAI : BROUGUES

La Journée nationale de la Résistance adoptée par l'Assemblée nationale le 19 juillet 2013 a été célébrée pour la première fois le 27 mai 2014. Cette journée correspond à la date de la première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR), présidée par Jean Moulin, qui s'est déroulée le 27 mai 1943, rue du Four, à Paris.

Les collèges et les lycées sont invités à s'associer à cette commémoration.

Une cérémonie marquant le 75ème anniversaire de cette journée du souvenir, présidée par Madame la Préfète, s'est déroulée sur le site de "Brougues". Avant de déposer des gerbes de fleurs au pied du monument, les officiels, dont Madame le Maire, ont prononcé des

allocutions rendant hommage à ces femmes et hommes, qui au péril de leur vie, se sont élevés contre l'occupant et le régime de Vichy.

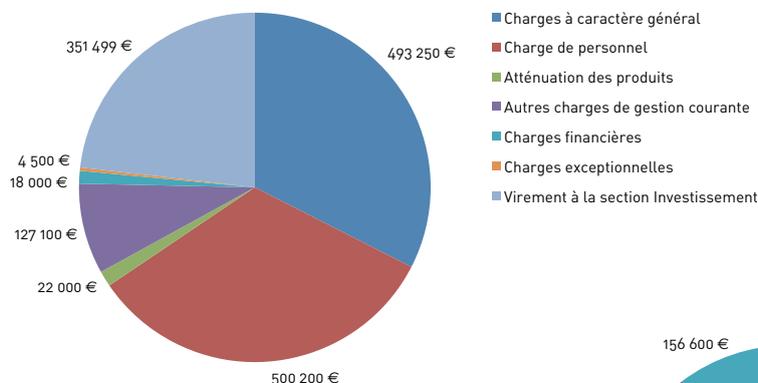
Les élèves de 3ème 7 du collège du Couserans de Saint Girons et les enfants des écoles de Mercus et Amplaing ont participé de façon active à cette journée du souvenir. Les premiers ont interprété des textes, dont 4 écrits par eux, relatant les faits de guerre. Quant à nos petits Mercusiens, ils ont interprété sous l'œil vigilant de leurs instituteurs, la Marseillaise. Une façon fort louable de cultiver le devoir de mémoire.

Merci et félicitations à ces jeunes et à leurs enseignants.

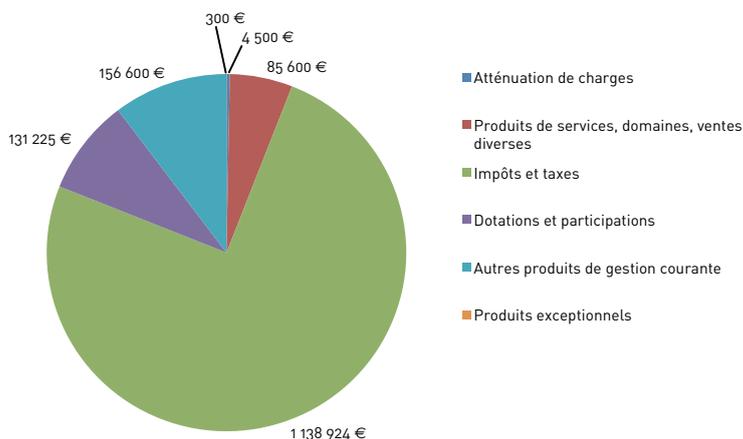


## BUDGET PRINCIPAL

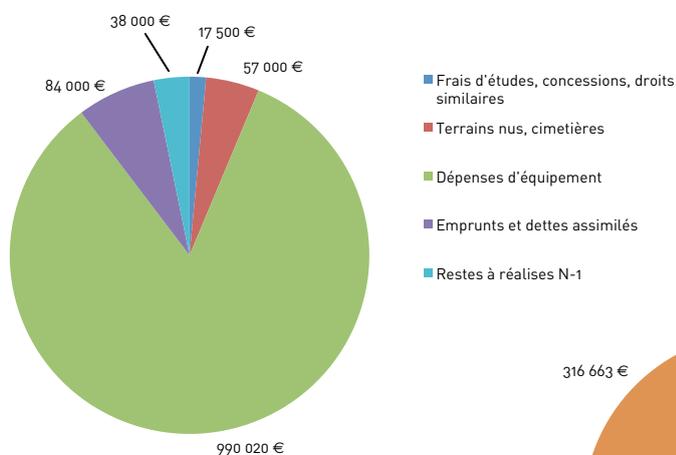
### Fonctionnement - Dépenses



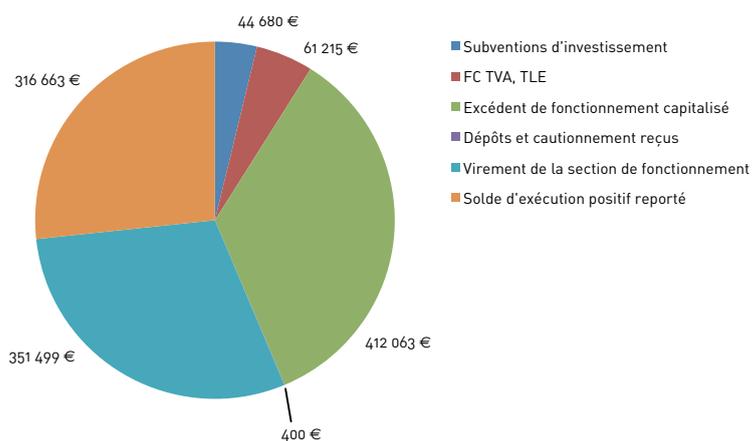
### Fonctionnement - Recettes



### Investissement - Dépenses

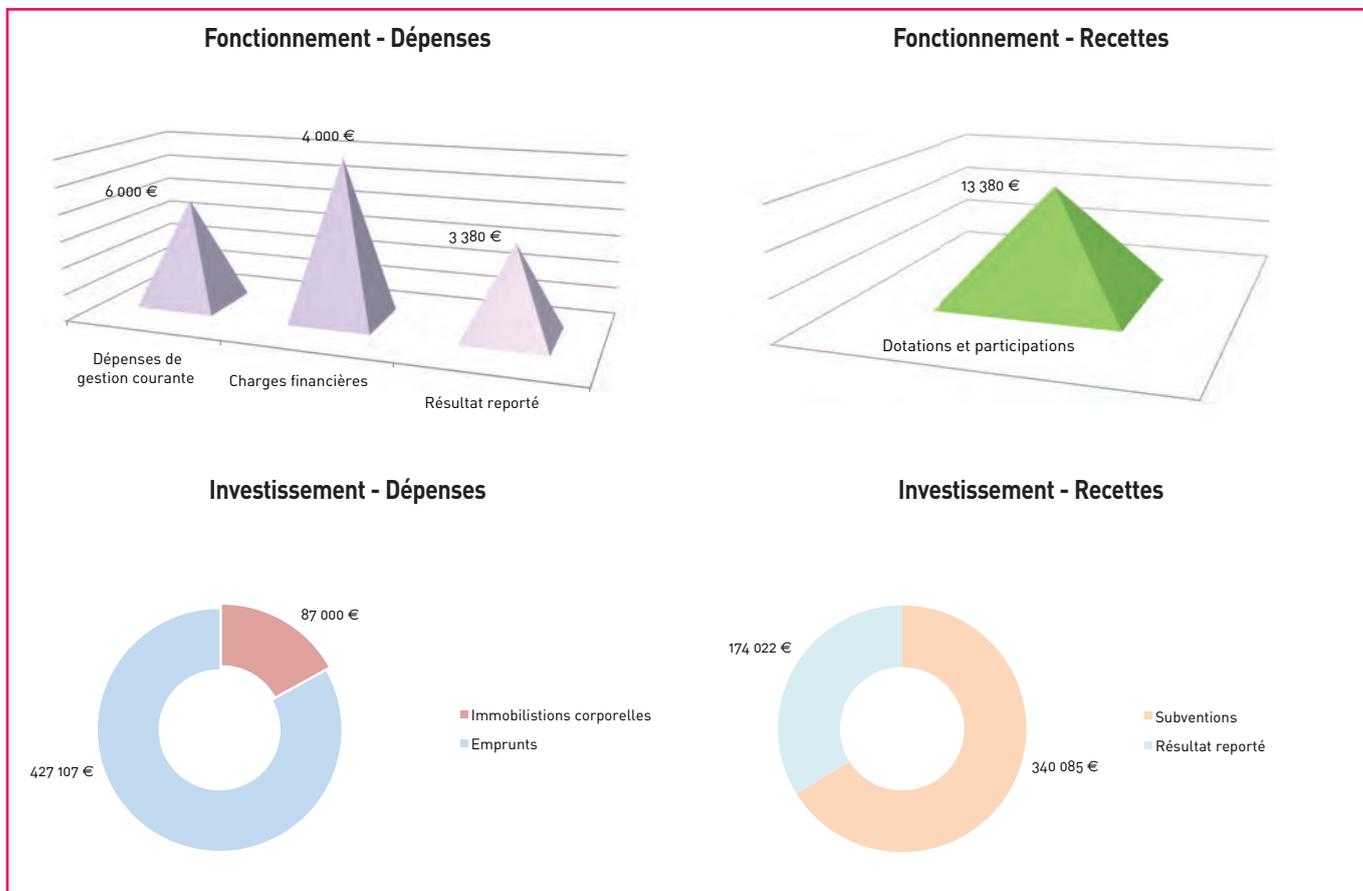


### Investissement - Recettes



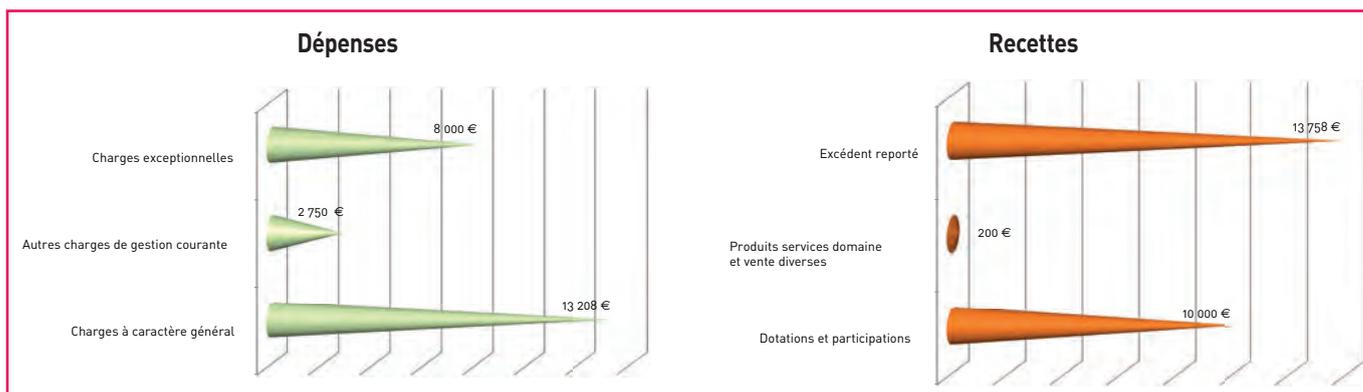
Chaque année au cours du 1<sup>er</sup> trimestre,  
la commission des finances, sous la houlette de Madame le Maire,  
procède à l'élaboration du budget principal et des budgets annexes.  
Ils sont ensuite présentés au conseil municipal pour validation.

## BUDGET MAISON DE SANTE



## BUDGET CCAS

Parallèlement, le conseil d'administration du CCAS a voté le budget 2019 qui lui permet de fonctionner.



## ELECTIONS EUROPÉENNES : LES RÉSULTATS DE MERCUS- GARRABET

- Nombre d'inscrits sur la liste électorale : 890
- Nombre de votants : 507
- Blancs : 18
- Nuls : 20
- Exprimés : 469

### Candidats ayant obtenus des voix sur la commune

Liste conduite par	Voix
AUBRY Manon	60
LOISEAU Nathalie	60
BOURG Dominique	7
LAGARDE Jean Christophe	5
GLUCKSMANN Raphaël	54
DUPONT-AIGNAN Nicolas	21
ARTHAUD Nathalie	10
BROSSAT Ian	30
ASSELINEAU François	4
HAMON Benoît	23
BARDELLA Jordan	112
DIEUMEGARD Pierre	1
LALANNE Francis	12
BELLAMY François-Xavier	7
JADOT Yannick	48
THOUY Hélène	14
BIDOU Olivier	1



## en vue

## L'ÉTÉ EST LÀ ENTRAÎNANT DANS SON SILLAGE QUELQUES RISQUES LIÉS À LA VIE QUOTIDIENNE



### La canicule : comment s'en protéger

En cette période de l'année s'installe la chaleur et parfois même la canicule.

Aussi, voici quelques précautions élémentaires à prendre. Elles visent à vous protéger des effets néfastes engendrés par ces conditions climatiques.

- buvez le plus possible (eau, jus de fruits environ 2 l/jour) et mangez normalement. Ne consommez pas d'alcool et évitez les efforts physiques intenses.
- Ne restez pas en plein soleil et évitez de sortir aux heures les plus chaudes.
- Maintenez votre maison à l'abri de la chaleur, profitez de la fraîcheur nocturne pour la ventiler.
- Pensez aux jeunes enfants, aux bébés et aux malades : leur proposer de l'eau régulièrement et en petite quantité.
- Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes de votre entourage.
- Si la chaleur vous met mal à l'aise, demandez de l'aide à un parent ou voisin.
- Si vous prenez des médicaments ou si vous ressentez des symptômes inhabituels, demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.



### Piscines privées : restons vigilants

Si vous êtes propriétaire d'une piscine privée à usage individuel ou collectif (piscines familiales ou réservées à des résidents, piscines d'hôtels, de campings, de gîtes ruraux...), vous devez installer au moins un de ces 4 équipements :

- Barrière de protection
- Système d'alarme sonore (alarme d'immersion informant de la chute d'un enfant dans l'eau ou alarme périmétrique informant de l'approche d'un enfant du bassin)
- Couverture de sécurité
- Abri de type véranda recouvrant intégralement le bassin

L'équipement doit être installé dans les piscines privées dont le bassin est totalement ou partiellement enterré.

**Attention ! ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.**

Pour plus de renseignements consulter le site internet : [service-public.fr](http://service-public.fr)

# La Vie Scolaire

Ces deux derniers mois, les enfants des écoles ont vécu des moments forts. Dans le cadre de leur programme scolaire, ils ont participé à des activités enrichissantes qui n'en doutons pas, resteront gravées dans leur mémoire.

## DEVOIR DE MÉMOIRE

Fort de ses engagements pour le souvenir de ceux qui ont refusé d'abandonner les valeurs de la France, la commune de Mercus Garrabet a invité ses élèves de CE2, CM1 et CM2 à participer à la commémoration qui a eu lieu à 11h sur le site des Brouges, à Croquié.

À l'issue de la cérémonie, les enfants ont eu un échange empreint d'émotion, de spontanéité et de respect, avec les anciens combattants.

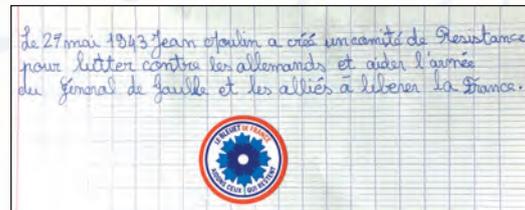
De retour en bas du village, un repas a été offert à l'ensemble des participants de l'école, enfants et adultes.

"Des enfants du collège de Saint Girons et nous, avons participé à la journée nationale de la résistance. Nous avons accompagné Madame la Préfète, Madame le Maire, Monsieur le Sénateur et un ancien combattant pour déposer des gerbes de fleurs devant les statues."

Yanis

"Nous avons chanté la Marseillaise et nous avons posé des questions à des anciens combattants. L'un de nous a dit "Merci d'avoir libéré notre pays" et le monsieur s'est mis à pleurer. On espère que la guerre ne recommencera jamais."

Lola



## L'ÉCOLE ACCUEILLE HANDITOUR : LES ENFANTS RACONTENT...

"J'ai rencontré une jeune fille qui a dit que quand elle était petite, il lui arrivait de tomber à cause de son corps qui se mettait à trembler et que cela la fatiguait beaucoup. Ce handicap s'appelle l'épilepsie."

Doriane

"En classe, on s'est d'abord renseignés sur le Handitour en lisant un article de la Dépêche et en regardant une vidéo. Puis on est venu entre midi et deux à l'école pour préparer des questions et une grande banderole. On leur a offert du café, du thé et du chocolat."

Romane  
"Le jour où le Handitour est venu à Mercus, il pleuvait beaucoup, et un hand-bike s'est tellement déchiré un pneu sur les cailloux à Uzatz que c'était impossible de le réparer. Les autres coureurs avaient tous des sacs-poubelles sur eux, même aux pieds, pour se protéger de la pluie. On leur a offert notre banderole."

Bryhana

"On a rencontré des jeunes garçons qui étaient autistes. Ils s'appelaient Kevin, Mathieu et Nicolas. On a pu parler avec eux. C'était intéressant."

Inès



## A LA RENCONTRE DES DINOSAURES

Le vendredi 14 juin, les élèves des classes élémentaires de Mercus sont partis affronter T-Bex, le tyrannosaure animé de Dinosauria à Espéraza. Après une matinée riche en observations dans les salles très fournies du musée, les paléontologues en herbe, ont également pu vivre une expérience de fouilles en déterrants une reconstitution d'un squelette de Rhabdodon. Ils sont tous repartis avec un Grallator mais surtout des rêves jurassiques plein la tête.



Merci à Madame Laetitia Castaing, Directrice de l'École de Mercus, pour la réalisation de cet article. Bonne vacances aux enfants, enseignants et ATSEM.

## AU CLUB DE FOOT BALL, ON RECRUTE...

Dans le cadre d'un contrat type "service civique", le Club de Football du E.F.SPAM recrute pour une durée de 8 mois durant la saison 2019/2020, un jeune homme ou une jeune femme.

Conditions :

- être âgé entre 18 et 26 ans ;
- détenir le permis de conduire et un véhicule personnel ;
- aimer le football.

Profil du poste à pourvoir :

- contact avec les enfants de l'école de football ;
- organisations des évènements concernant le club.

**Pour tout renseignement complémentaire  
contacter les dirigeants : 06 87 57 43 18**



## ACCA : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

46 chasseurs et agriculteurs ont participé à l'assemblée générale qui s'est tenue le 24 mai dernier. Le conseil d'administration a été réélu dans sa totalité.

Comme l'a précisé le président Philippe Estaque, l'ACCA se doit de jouer un rôle associatif et bénévole sur la commune, en menant des actions de grande importance sur le terrain : entretien des chemins, du territoire de chasse, des clôtures, de la maison de la chasse.... Il a invité tous les membres à y participer tout en précisant que la liste des travaux est affichée dans le local. Nous souhaitons la bienvenue aux 7 nouveaux chasseurs qui ont émis le souhait d'intégrer l'équipe.

L'entente avec les chasseurs de Cazenave a été reconduite, dans le respect des règlements propres à chaque entité.

La distribution des cartes de membres se fera les 3 et 31 août à partir de 14 h 00. Pour plus de précision, vous pouvez contacter le président .

Le trésorier a présenté un bilan positif pour l'exercice écoulé. Il permettra l'achat de gibier de repeuplement, l'acquisition de fournitures utiles pour l'entretien du territoire. La bonne conduite de la chasse au grand gibier, concernant notamment le plan de chasse sera maintenue. A ce titre il précise qu'une autorisation de tir de 7 chevreuils, 6 cervidés et mouflons a été demandée à la fédération. Il termine son allocution en remerciant Madame le Maire et son conseil municipal pour l'aide financière et logistique apportée à l'ACCA.

Avant de lever la séance, le président rappelle à l'assistance la date d'ouverture de la prochaine saison de chasse fixée au 15 septembre prochain.



## TENNIS CLUB : LE TOURNOI DE PRINTEMPS : UNE RÉUSSITE

2019 est un bon cru pour notre année tennistique : 38 adhérents, enfants et adultes. L'école de tennis accueille les enfants le lundi soir ainsi que le samedi matin. Les adultes ont également cours durant ces créneaux horaires. L'équipe féminine et masculine a joué tout au long de l'année en Interclub. Elle a obtenu de bons résultats. Cette année certains adhérents ont pu bénéficier d'une participation financière du tennis Club de Mercus pour assister au tournoi de Barcelone.

Notre club a organisé un tournoi, bouclé par un repas convivial. 64 participants ont évolué sur le terrain dans une bonne ambiance. Deux adhérents, Etienne MATÉOS finaliste, et Alex BLAZY demi-finaliste, se sont illustrés dans leur tableau. Rendez-vous l'année prochaine pour un tournoi de 15 jours pendant les vacances d'avril. Merci au juge- arbitre Christophe LAPASSÉ.

La saison prochaine démarrera sur la 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> semaine d'août 2019. Inscriptions fin Août et début septembre, n'hésitez pas à venir nous rencontrer les lundis soir et les samedis matins.

Philippe MARTINEZ est reconduit pour instruire les cours à nos adhérents la saison prochaine.

Remerciements à:

- Madame le Maire Patricia TESTA et son conseil municipal pour la mise à disposition de la structure et les aides apportées tout au long de la saison.
- Au bureau du TC Mercus, notamment à Karine COTS, Audrey BONIFACE et André CHODOROWSKI.
- Aux parents bénévoles, aux partenaires, aux collectivités pour leurs investissements au sein de TENNIS CLUB DE MERCUS.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APEEMGA)

### LE VIDE GRENIER : UNE BELLE JOURNÉE

Près de 80 exposants, d'innombrables visiteurs, l'aide des parents et bien sûr et surtout le savoir faire des bénévoles...

Tous les ingrédients étaient réunis pour assurer la réussite de cette journée du 19 mai.



# EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 27 MARS 2019

### Démission d'un conseiller municipal

Madame le Maire donne lecture du courrier adressé par Nathalie FOURCADE, conseillère municipale. Cette dernière précise que prise par des obligations professionnelles, elle souhaite mettre un terme à son mandat.

Madame le Maire précise qu'elle accepte la démission de Mme FOURCADE. Madame la Préfète sera informée de ce changement au sein du conseil municipal.

### Comptabilité

- Budget communal
  - compte de gestion 2018 – voté à l'unanimité
  - compte administratif 2018 – Excédent de l'exercice : 597 347,18 € - voté à l'unanimité
- Budget de la zone de Barri
  - compte de gestion 2018
  - compte administratif 2018
- Budget de la maison de santé
  - compte de gestion 2018 – voté à l'unanimité
  - compte administratif 2018 – Excédent de l'exercice 222 982,53 € - voté à l'unanimité
- Taxes locales - Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide que les taux des 3 taxes locales pour l'année 2019 seront identiques à ceux de 2018.  
Taxe habitation : 7,15 % - Taxe foncière (bâti) : 22,62 % - Taxe foncière (non bâti) : 91,24%

### Régie municipale d'électricité (RME)

- compte administratif 2018 - déficit d'exploitation : 6 407,045 € - excédent investissement 14 493,59 €
- compte de gestion 2018 : identique au compte administratif – voté à l'unanimité
- affectation des résultats : sur proposition de Madame le Maire, les résultats seront affectés sur le budget 2019 de la façon suivante :
  - Report excédent exploitation : 264 855,22 €
  - Report excédent investissement : 26250,39 €
  - Versement sur le budget communal 2019 : 50 000 €Voté à l'unanimité
- Madame le Maire rappelle que suite au changement de statuts de la RME, il y a lieu de désigner les membres du conseil d'administration.

Il sera composé de :

- 5 membres issus du conseil municipal : Patricia TESTA, Auguste PEREIRA, Albertina GUIU, Jean-François FONQUERGNE, Germain FLORES.

- 3 membres extérieurs : Alex MORENO, Carlos PEREIRA, Jean-Louis ARSEGUEL.

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

### Travaux

Germain FLORES, président de la commission "travaux", précise que les travaux d'aménagement de la rue Ph. Amiel à Amplaing ont commencé. Il fait le point sur les réalisations en cours, et dresse un inventaire des travaux à réaliser sur l'année.

### Vie scolaire

Germain Ramirez présente le compte rendu du conseil des écoles. Il souligne la présence de Madame l'inspectrice qui propose une nouvelle répartition des classes entre l'école d'Amplaing et celle de Mercus

### Bâtiments communaux

Madame le Maire rappelle la pertinence de vendre un bâtiment communal situé à Amplaing, elle propose de prendre contact avec un agent immobilier.

Approuvé à l'unanimité.

### Questions diverses

- Madame le Maire rappelle qu'une demande avait été formulée pour la création d'une équipe sénior de Football. Le projet a été présenté à la commission "vie associative", en présence du président du SPAM, et du Maire de St-Paul de Jarrat. Elle propose d'inscrire au budget communal 2019 une subvention en prévision de la concrétisation de ce projet.
- La commune va répondre à un appel à candidature pour réalisation de diagnostics sur les bâtiments par le PNR et le SDE.
- Madame le maire propose d'apporter son soutien à AGEDI (syndicat mixte chargé d'assurer la maintenance informatique dans les collectivités territoriales), menacé de payer, avec effet rétroactif, une taxe sur les sociétés. Cette charge fiscale grèverait lourdement le budget de cet organisme et entraînerait sa disparition. Un courrier sera adressé dans ce sens à Ma-

dame le Député, M. le Sénateur et M. le Président des maires de France.

- Madame le Maire fait le point sur l'avancement du projet du site internet de la commune.
- Des contrôles des installations de défense contre l'incendie doivent être réalisés régulièrement. Madame le Maire propose de confier ces contrôles au SMDEA, gestionnaire du réseau de l'eau sur la commune. Accepté à l'unanimité.
- Madame le Maire rappelle que, par décision du conseil municipal, les frais liés aux soins et à la stérilisation des chats errants ne sont plus pris en charge par la commune.
- Des demandes ont été adressées par des administrés, à Madame le Maire concernant le versement d'une aide financière pour l'acquisition de vélos électriques. La commune ne participe pas à ce genre d'opération, mais la Région et l'Etat peuvent faire l'objet d'une demande.
- Un compte rendu de visite concernant le concours de villages fleuris a été fait.

## SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

### Budget de la commune

- Affectation des résultats de l'exercice 2018  
Sur proposition de Madame le Maire le conseil municipal à l'unanimité a décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2018 (y compris les reports cumulés des années précédentes) au budget 2019 (recettes de la section d'investissement).
  - en section de fonctionnement à la somme de 1 516 549 €
  - en section d'investissement au montant de 1 186 520 €Voté à l'unanimité
- Budget de la Zone Artisanale de Barri  
Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2018, sur le budget 2019 de la façon suivante :
  - en section de fonctionnement l'excédent de 6 551,76 €



- en section d'investissement l'excédent de 25 606.49€

- Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2019 qui s'équilibre à la somme totale de 279 632 €, présenté par Madame le Maire

- Budget de la maison de santé pluridisciplinaire

Le conseil municipal décide de reporter sur l'exercice 2019 les résultats de 2018 :

- section fonctionnement :

déficit de 3 380,47 €

- section d'investissement :

excédent 174 022,59 €

Madame le Maire présente le budget 2019. Il s'équilibre :

- à la somme de 13 380 € pour la section de fonctionnement

- à la somme de 514 107 € pour la section d'investissement

Voté à l'unanimité.

#### Questions diverses

- Madame le Maire informe l'assemblée qu'un agent du centre de gestion a procédé à la mise à jour de l'archivage des documents. Il lui a remis une liste de documents à éliminer. Ces documents ont été confiés pour destruction aux services spécialisés dans le domaine.

- Madame le Maire soumet à approbation la convention de contrôle des points d'eau proposée par le SMDEA pour une durée de 4 ans.

Voté à l'unanimité.

- Madame le Maire présente une convention concernant la rétrocession à la commune de la voirie desservant un groupe d'habitations privées situé à Garrabet. Cette voirie entrera dans le domaine public lorsqu'elle sera réalisée et l'ensemble des réseaux mis en place.

Voté à l'unanimité

- Auguste PEREIRA, conseiller municipal donne le compte rendu de l'Assemblée Générale du Smectom à laquelle il a assisté : la majorité des délégués ont refusé de voter le budget, rejetant ainsi l'augmentation de la taxe.

- Le conseil municipal autorise Madame le Maire à confier la vente du bâtiment communal situé à Amplaing à un agent immobilier par mandat

d'exclusivité d'une durée de 3 mois avec tacite reconduction.

- Le conseil municipal à l'unanimité décide de remplacer la délibération n° 2018/044 concernant l'acquisition de la parcelle cadastrée D 3006.

## SÉANCE DU 22 MAI 2019

### Budget principal 2019

La somme de 1150.77 euros, représentant le montant de loyers non perçus ne pouvant être recouvrée, le conseil municipal à l'unanimité décide son admission en non-valeur.

### Jury d'assises

Tirage au sort sur la liste électorale de 3 personnes susceptibles de devenir juré d'assises.

### Délibération n° 65/2018

Madame le maire expose à l'assemblée délibérante qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la rédaction de la délibération 65/2018. Cette dernière concerne le marché du centre multi accueil.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'apporter les modifications qui s'imposent à ladite délibération.

### Cession d'un bien communal

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décidé la mise à la vente de l'ancien four du restaurant scolaire, pour la somme de 800 €.

### Création d'emplois saisonniers

Madame le Maire expose au conseil municipal que pour permettre l'embauche de jeunes pour les mois de juillet et août 2019, il y a lieu de créer 9 postes d'emplois saisonniers (entretien des locaux communaux, chemins,... tâches administratives, accueil,...)

Approuvé à l'unanimité

### Elections européennes

Pour permettre le bon déroulement des opérations du scrutin, un tableau affichant les permanences de chaque membre du conseil municipal a été mis en place.

Madame le Maire invite le conseil municipal à assister à la journée de la Résistance. Une cérémonie se déroulera sur le site de Brougues le 27 mai 2019 à 11 h.

### Questions diverses

Madame le Maire informe l'assemblée qu'une subvention, dans le cadre de la DETR a été attribuée par l'Etat pour l'aménagement de la cour de l'école de Mercus, montant : 11 919 €.



## RALLYE A l'image du Tour de France, le rallye de mercus est arrivé au Prat d'Albis...

La 34<sup>ème</sup> édition, du rallye promenade de Mercus organisé toujours par la même équipe de passionnés avec le soutien du comité des fêtes de Mercus, s'est déroulée sous de bons auspices. En effet pas moins de 26 équipes ont pris le départ place Jean Jaurès. 2 équipages catalans, un d'Albi, un de Montpellier et même des lyonnais, s'étaient joints aux "locaux" ... C'est dire la renommée de cette épreuve !

La première étape nous amenait au dolmen d'Amplaing situé au Communal, puis à Ginabat à la découverte d'une drôle de pierre suspendue : le contrepoids de l'horloge de Montoulieu. Selon la légende elle aurait dévalé la pente jusque-là. Ensuite direction Montoulieu où, justement il fallait calculer le diamètre de la tour, Seigneaux avec sa table d'orientation et ses mines de kaolin. Plus haut sur le chemin de Bernet, le toujours jeune et inventif Francis nous exerçait au "stone balancing" (empilement artistique de pierres). Puis, en route vers Prayols pour y découvrir la Diane chasserresse, œuvre d'Yves LAURENT parmi d'autres, le "trou de balle" vestige de la guerre dans un mur et les fontaines mises en valeur avec leur histoire et leur légende. A Foix, dans le parc Bouychères, une épreuve d'adresse avec des anneaux à enfiler dans les bâtons de calligraphie divertissait le contingent. On pouvait lire la devise de la ville sur le centre culturel : "Toco y se gausos". Direction Labarre et son "miroir géologique" près de l'Alses, vestige visible de la formation des Pyrénées. Le repas de la mi-journée a été pris en commun à Loubières. En passant par Vernajoul, nous voilà arrivés à Foix. Là, il s'agissait de répondre à un questionnaire portant sur les cariatides (statues de femmes servant de colonnes), la coutellerie Savignac, ou l'affiche de Karine BARRÈRE représentant le plan de la ville. Un détour à la chapelle de Montgauzy où le château de Foix pouvait se voir dans les mains de l'enfant Jésus, et en route pour le Prat d'Albis, point final du périple. Ici chacun a pu dévoiler et tenter de faire voler le cerf-volant qu'il était tenu de fabriquer.

En fin de journée, tout le monde s'est retrouvé à Mercus pour le remarquable apéritif dinatoire préparé de main de maître par le comité des Fêtes de Mercus, sans qui faut-il le rappeler rien ne serait possible

La remise des prix couronnait cette année de nouveaux candidats fuxéens inscrits sous le nom de "Natur'elles" (4 filles et un garçon) . Ils ont remporté la corbeille offerte par les commerçants et le challenge. Comme le veut la tradition tous les participants se sont vus remettre un lot.

L'équipage "MASKYWILJO" avec notamment les Garrabetois Julien et Thibault BUSCAGLIA n'a pas démerité : elle s'est classée 2<sup>ème</sup>.

Une mention spéciale à l'équipe des "Titounis" composée de Delphine SIMONNOT et Damien accompagnés de leurs trois petites demoiselles. La relève est assurée...

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine. Nous vous entraînerons encore une fois à la découverte de notre beau département.

## Animations

**SAMEDI 13 JUILLET 2019**  
FÊTE DE JARNAT

**DU 27 AU 29 JUILLET 2019**  
FÊTE D'AMPLAING

**SAMEDI 3 AOÛT 2019**  
FÊTE DE CROQUIÉ

**DU 09 AU 11 AOÛT 2019**  
FÊTE DE MERCUS

**DU 16 AU 18 AOÛT 2019**  
FÊTE DE GARRABET

## Etat Civil

### NAISSANCE

21 mars 2019 : Mahamat, Ali BACHIR

29 mars 2019 : Lois HUGUET

29 mars 2019 :

Gabriel, Juan, Pierre MATEOS

10 avril 2019 : Amir EL KHATTABI

8 mai 2019 :

Tylio TERRIER-ROUSSEL

*Félicitations aux heureux parents*

### DÉCÈS

3 mai 2019 : Nicole HUBERT

*Sincères condoléances  
aux familles endeuillées.*